



Championnat Québécois des rallyes sanctionné par Rallye Sport Québec

Le Championnat RSQ regroupe tous les rallyes de niveau régional du Québec. Le but est d'établir un classement parmi les participants à ces événements ayant une voiture répondant à certaines particularités techniques. Nous voulons offrir un championnat régional québécois compétitif à même des événements déjà existants possédant une expertise établie. Il est permis de participer tant à la partie régionale qu'à la partie Nationale d'un événement.

La série est entièrement supportée par la Canadian Association of Rallysport (CARS) et tous les événements sont sanctionnés par CARS et Rallye Sport Québec.

Calendrier 202

Date	Évènement	Ville / Club
5 – 6 février	Rallye Perce-Neige www.rallyeperceneige.com Luc Martel info@rallyeperceneige.com	Maniwaki Club Rallye Perce-Neige (ANNULÉ 2021)
3 juillet	Rallye Baie-des-Chaleurs www.rallyebdc.com Danny Hudon info@rallyebdc.com	New Richmond Club Rallye Auto Baie-des-Chaleurs
10-12 septembre	Rallye Défi Petite Nation www.rallyedefi.ca Louis Montpellier lmontpellier33@gmail.com	MRC Papineau Club Autos Défi Outaouais
22-23 octobre	Rallye Charlevoix www.rallyecharlevoix.com Samuel Tremblay	Clermont Club Auto Charlevoix

Membres du comité

Luc Martel (Rallye Perce-Neige)
Danny Hudon (Rallye Baie-des-Chaleurs)
Louis Montpellier (Rallye Défi)
Samuel Tremblay (Rallye Charlevoix)

Classes

Classements qui seront établis en fonction de 3 classes :

- 1) 4 roues motrices OPEN LIMITÉ (4RM) pilote et copilote
- 2) 2 roues motrices OPEN LIMITÉ (2RM) pilote et copilote
- 3) 4 roues motrices OPEN (4RM OPEN) pilote et copilote (NOUVELLE CLASSE)

1. Règlements

Afin d'être éligible au Championnat RSQ, vous devez respecter les conditions suivantes:

1.1. Règlements relatifs au Classement

- 1.1.1.** La comptabilisation des points se fera selon l'article 25.1.6 du r.n.r règlement National C.A.R.S tel que reproduit ci-dessous avec les adaptations nécessaires :

25.1.6 Le barème de pointage est le suivant:

- Premier 20 pts
- Deuxième 15 pts
- Troisième 12 pts
- Quatrième 10 pts
- Cinquième 8 pts
- Sixième 6 pts
- Septième 4 pts
- Huitième 3 pts
- Neuvième 2 pts
- Dixième 1 pt

Un point est aussi accordé à qui prend le départ d'un rallye, et un point à qui le termine. Ces points ne touchent que le championnat et ne s'appliquent pas au calcul de la priorité des pilotes.

25.1.7 Les vainqueurs porteront le titre de "Champion" pour l'année suivante.

Dans le cas de concurrents ex-aequo pour la première place dans les championnats, le compétiteur ayant le plus de victoires d'événements à son actif sera déclaré vainqueur du championnat. Si l'égalité persiste, le compétiteur ayant terminé un rallye le plus de fois en deuxième position sera déclaré vainqueur. Si, de nouveau, l'égalité persiste, le compétiteur ayant terminé le plus de fois en troisième position sera déclaré vainqueur, etc., jusqu'à ce que l'égalité soit brisée. L'ultime façon de déterminer un vainqueur sera le nombre de rallyes au championnat canadien auxquels les concurrents se seront inscrits dans l'année. Si l'égalité persiste, les concurrents seront déclarés ex-Aequo.»

À noter qu'aucun nombre d'événement minimal n'est requis pour gagner le championnat.

Dans le cas d'un événement qui offrirait deux événements aux participants locaux le même weekend, il n'y aura qu'un seul des deux qui comptera au championnat, et sera déterminé à l'avance via le règlement particulier.

Le classement sera affiché sur le site web de Rallye Sport Québec au www.rsq.qc.ca

Réglementation Technique

La réglementation est identique en tout point à celle de CARS pour les classes 4 roues motrices et 2 roues motrices à l'exception des éléments suivants pour les classes 4RM LIMITÉ et 2RM LIMITÉ:

- L'utilisation de transmission de type «Dogbox» ou de type à boîte séquentielle est prohibé
 - À titre explicatif, les transmissions en «H» (H-pattern) sont acceptées. Sont prohibées les transmissions de type Dog box et à boîte séquentielle

Tous les compétiteurs devront appliquer un autocollant Rallye Sport Québec bien en vue sur la voiture.

Seul les Pilotes avec un coefficient de vitesse inférieur à 85 au début de la saison sont éligibles au Championnat.

Des trophées seront remis aux 3 premières positions de chaque catégorie à la fin de la saison. Les organisations de chaque événement peuvent souligner la performance des équipages à leur discrétion.

Pour plus d'informations communiquez avec le registraire de la série par courriel à info@rsq.qc.ca